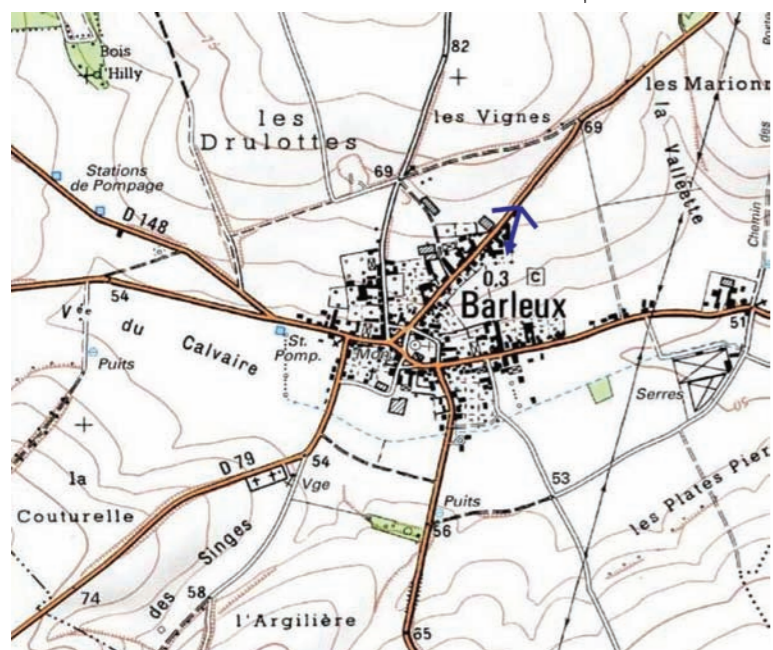


Photomontage 11 . Depuis l'entrée nord-est de Barleux. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 11 . Depuis l'entrée nord-est de Barleux. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



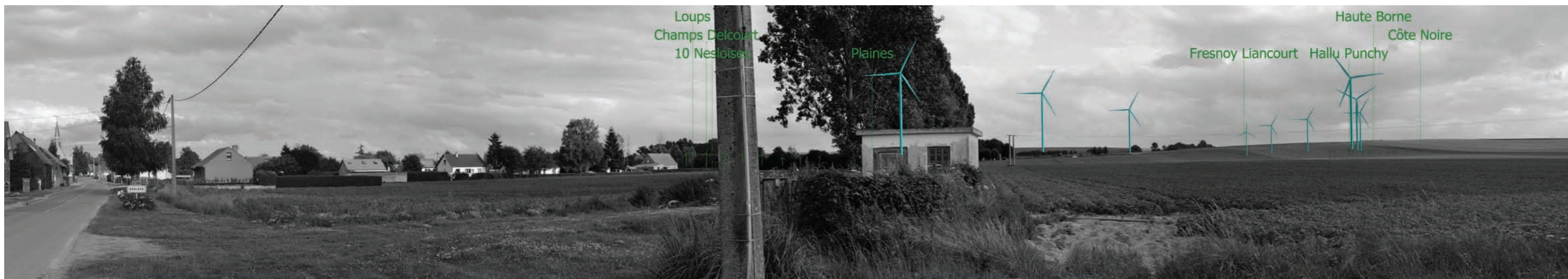
Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 73. Depuis Barleux, entrée ouest rue de Flaucourt. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



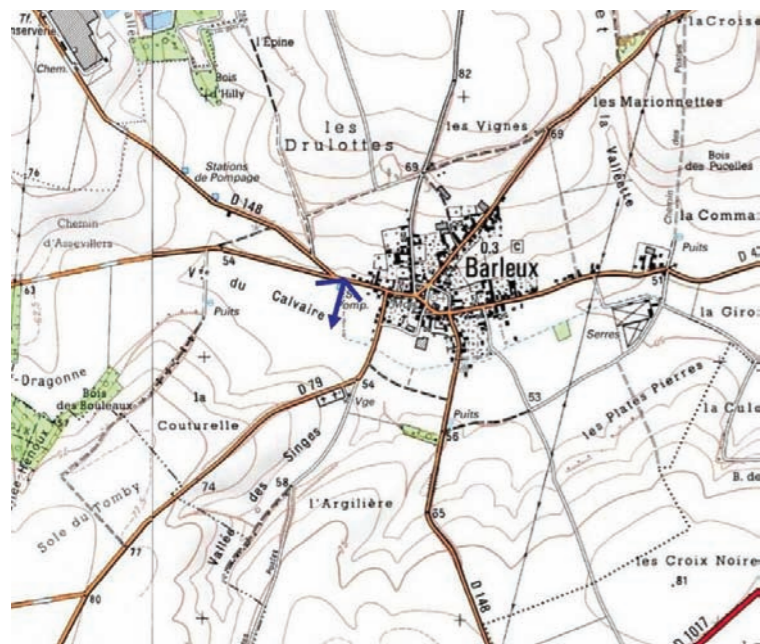
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 73. Depuis Barleux, entrée ouest rue de Flaucourt. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 73. Depuis Barleux, entrée ouest rue de Flaucourt. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 74. Depuis l'entrée est de Barleux sur la D4164. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



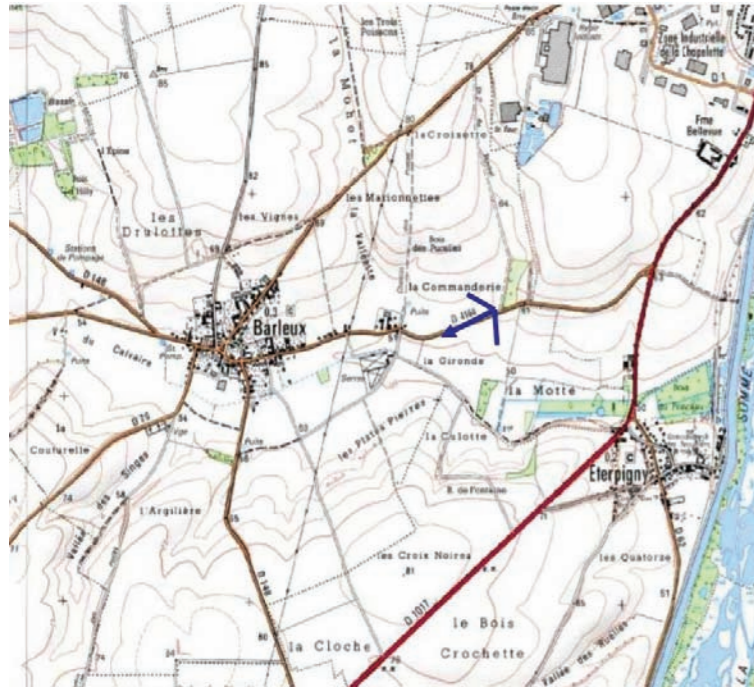
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 74. Depuis l'entrée est de Barleux sur la D4164. Panorama à 60°



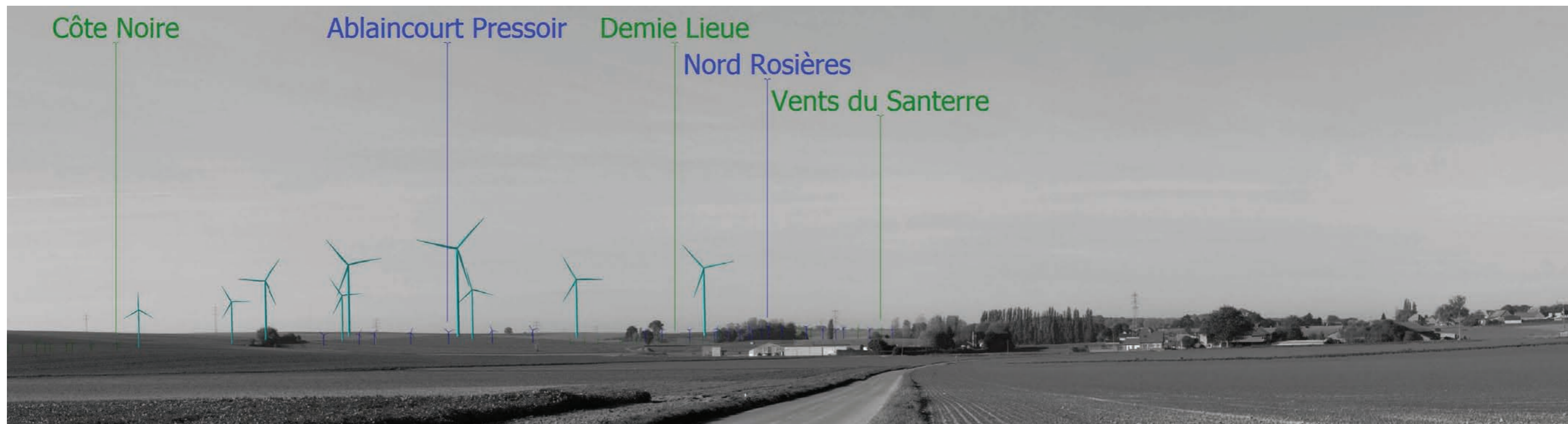
Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 74. Depuis l'entrée est de Barleux sur la D4164. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Le bourg d'**Estrées-Déniescourt** est localisé **sur le plateau à l'ouest du projet et de l'autoroute A1**. Ce bourg est bâti sur la route majeure RD1029 qui le traverse d'Ouest en Est.

Le **projet** est localisé **dans l'axe de la route RD1029, à l'est du bourg**. Plusieurs photomontages sont réalisés pour illustrer la perception des éoliennes du projet.

Depuis l'entrée Ouest du bourg sur la RD1029 (photomontage 60), le projet n'est pas visible sous l'influence de la présence de végétation et de la distance (environ 4 km).

Depuis le cœur de bourg, la perception du parc est fonction du bâti et de la végétation (jardins...). Les photomontages 63 et 64 sont réalisés depuis la RD1029 et illustrent le rôle visuel du bâti qui limite les vues en direction du projet. Le photomontage 64 rend compte de la perception d'éoliennes dans l'axe de la RD1029 près de la poste, à environ 3 km. Ces éoliennes sont d'échelle comparable au bâti.

Les vues dégagées sur le plateau et le projet concernent les secteurs plus ouverts dont l'entrée sud sur la RD79 (photomontage 62) et la sortie est du bourg sur la RD1029 (photomontage 61). Le projet se lit alors sur le plateau en arrière-plan des arbres soulignant l'autoroute A1 et de la ligne haute-tension, en reprenant l'alignement nord/sud de ces infrastructures.

Photomontages

- Photomontage 60 depuis l'entrée ouest d'Estrées-Deniescourt sur la D1029
- Photomontage 61 depuis la sortie est d'Estrées-Deniescourt sur la D1029
- Photomontage 62 depuis Estrées-Deniescourt, rue de Nesle
- Photomontage 63 depuis Estrées-Deniescourt, chaussée Brunehaut
- Photomontage 64 depuis Estrées-Deniescourt, place face à La Poste

Synthèse

Les éoliennes s'inscrivent sur le plateau ouvert, dans les **vues dégagées vers l'est** depuis Estrées-Déniescourt, en arrière-plan de l'autoroute A1.

L'impact le plus fort concerne la lecture de **certaines éoliennes dans l'axe de la rue principale RD1029** en fonction de la présence du bâti, à une distance d'environ 3 km. La distance induit la lecture d'éoliennes **d'échelle comparable au bâti**.

Photomontage 60. Depuis Estrées Deniescourt, entrée ouest sur la D1029. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



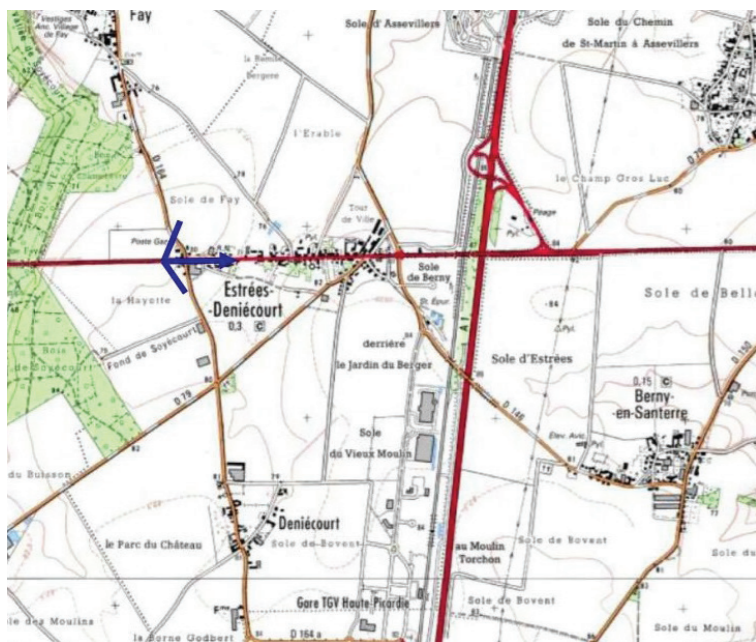
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 60. Depuis Estrées Deniescourt, entrée ouest sur la D1029. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 60. Depuis Estrées Deniescourt, entrée ouest sur la D1029. Panorama à 60°



Champs Delcourt

Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 61. Depuis Estrées Deniescourt, sortie est sur la D1029. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



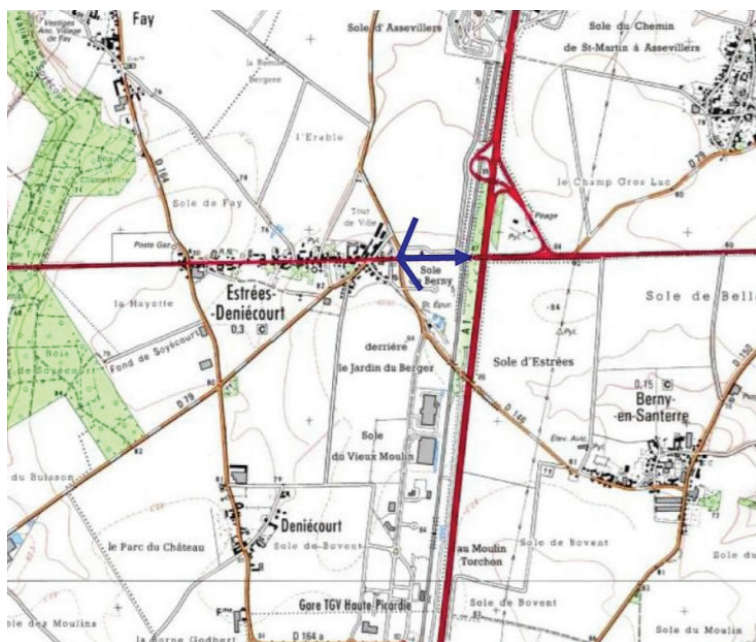
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 61. Depuis Estrées Deniécourt, sortie est sur la D1029. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 61. Depuis Estrées Deniescourt, sortie est sur la D1029. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 62. Depuis Estrées Deniès court, entrée sud rue de Nesles. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



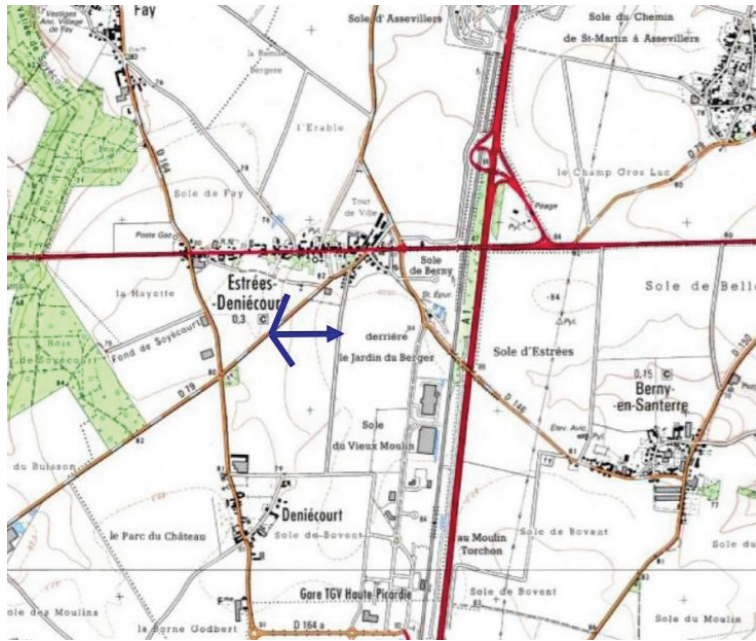
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 62. Depuis Estrées Deniécourt, entrée sud rue de Nesles. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 62. Depuis Estrées Deniescourt, entrée sud rue de Nesles. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 63. Depuis le centre d'Estrées Deniescourt, chaussée Brunehaut. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



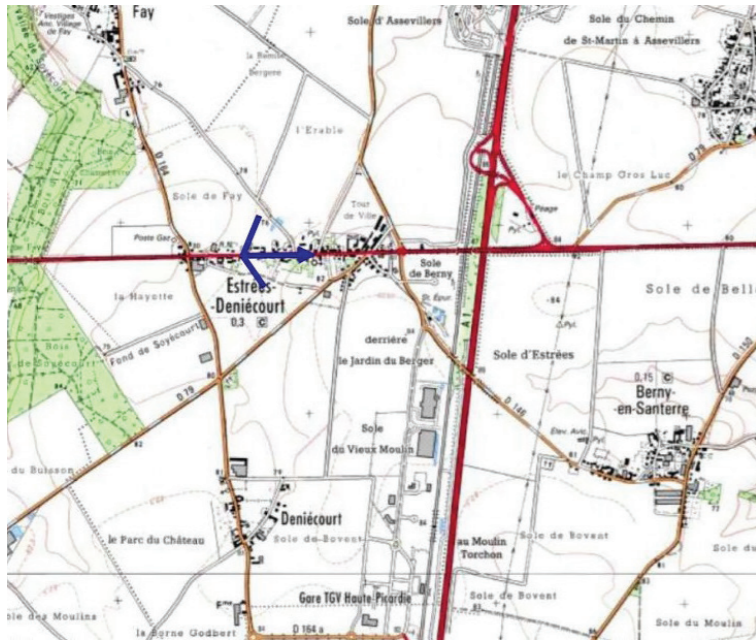
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 63. Depuis le centre d'Estrées Deniécourt, chaussée Brunehaut. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 63. Depuis le centre d'Estrées Deniescourt, chaussée Brunehaut. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 64. Depuis le centre d'Estrées Deniescourt, place en face de la poste. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



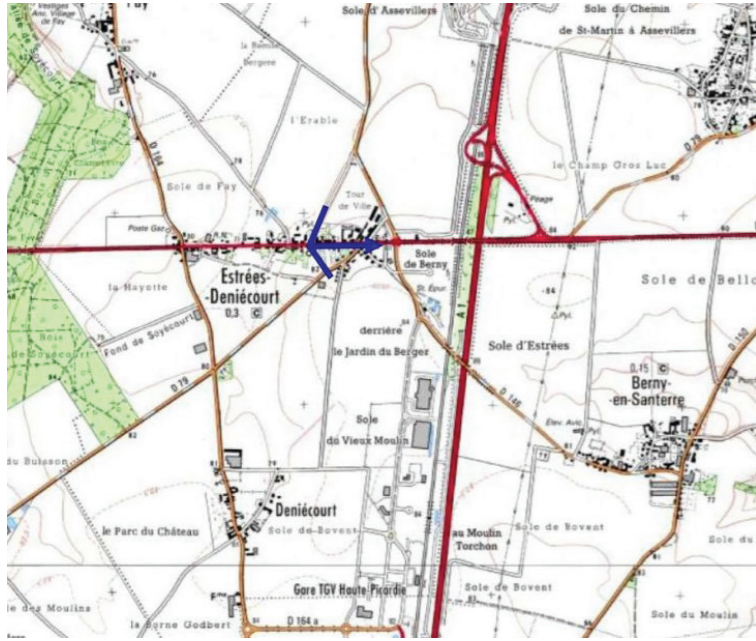
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 64. Depuis le centre d'Estrées Deniécourt, place en face de la poste. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 64. Depuis le centre d'Estrées Deniès court, place en face de la poste. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Le bourg d'Assevillers est localisé sur le **plateau au nord-ouest du projet et à l'ouest de l'autoroute A1**. Plusieurs photomontages sont réalisés pour illustrer la perception des éoliennes du projet.

Depuis le cœur de bourg, la perception du parc est fonction du bâti et de la végétation (jardins...). Le photomontage 67 depuis **l'église** illustre **la lecture d'éoliennes du projet dans l'axe de la rue à environ 3 km**, les autres sont masquées par le bâti et la végétation. L'échelle des éoliennes est inférieure au bâti en premier plan.

Depuis la sortie est, sur la route de Belloy-en-Santerre, le projet se lit en arrière-plan de la ligne TGV, de la végétation soulignant l'autoroute A1 et de la ligne haute-tension (photomontage 68). Le projet se regroupe avec ces infrastructures. Une vue plus dégagée s'observe depuis la sortie sud sur la RD144 (photomontage 69), avec **lecture du projet sur le plateau, aussi en arrière-plan de la ligne TGV, de l'autoroute A1 et de la ligne haute-tension. Le projet suit l'alignement nord/sud de ces infrastructures**. Il en est de même depuis la sortie est sur la RD4164 (photomontage 70).

Depuis l'entrée sud ouest du bourg, le projet se lit comme une ligne d'éoliennes dans le paysage de plateau.

Photomontages

- Photomontage 67 depuis l'église d'Assevillers
- Photomontage 68 depuis Assevillers, route de Belloy
- Photomontage 69 depuis Assevillers, route d'Estrées
- Photomontage 70 depuis Assevillers, sortie route de Péronne
- Photomontage 71 depuis Assevillers, sortie route de Fay
- Photomontage 72 depuis Assevillers, entrée rue d'Herbécourt

Synthèse

Les éoliennes s'inscrivent sur le plateau ouvert, dans les **vues dégagées vers l'est** depuis Assevillers, en arrière-plan de l'autoroute A1. Le projet reprend l'alignement nord/sud des infrastructures existantes.

Des éoliennes peuvent se lire depuis les rues du centre bourg en fonction de la présence du bâti, dont depuis l'église par exemple, à une distance d'environ 3 km. La distance induit la lecture d'éoliennes **d'échelle comparable au bâti**.

Photomontage 67. Depuis l'église d'Assevillers. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



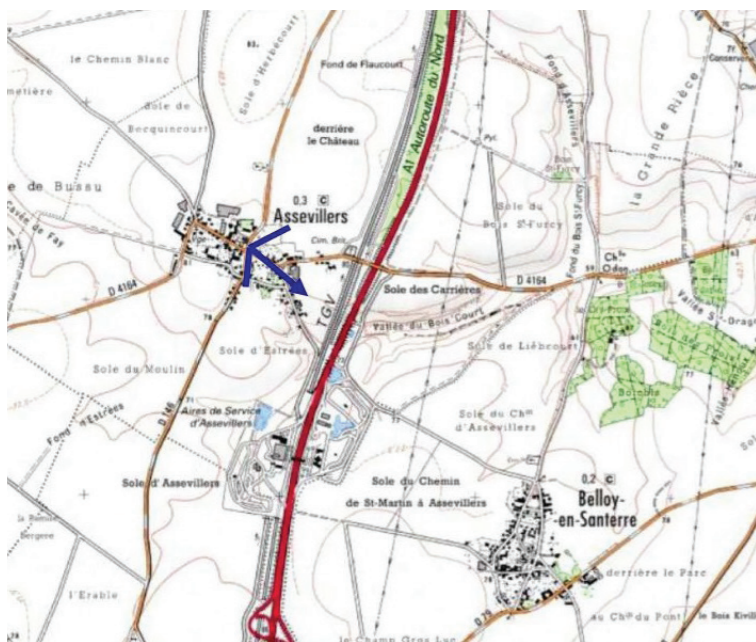
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 67. Depuis l'église d'Assevillers . Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 67. Depuis l'église d'Assevillers . Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 68. Depuis la sortie sud d'Assevillers, route de Belloy. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 68. Depuis la sortie sud d'Assevillers, route de Belloy. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 68. Depuis la sortie sud d'Assevillers, route de Belloy. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 69. Depuis la sortie sud d'Assevillers, rue d'Estrées. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



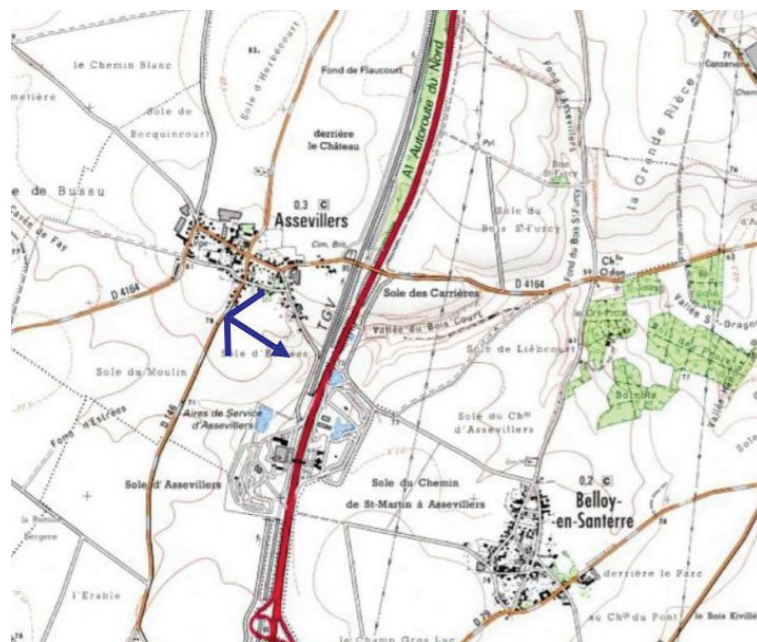
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 69. Depuis la sortie sud d'Assevillers, rue d'Estrées. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 69. Depuis la sortie sud d'Assevillers, rue d'Estrées. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 70. Depuis la sortie est d'Assevillers, rue de Péronne. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 70. Depuis la sortie est d'Assevillers, rue de Péronne. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 70. Depuis la sortie est d'Assevillers, rue de Péronne. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 71. Depuis l'entrée sud-ouest d'Assevillers, rue de Fay. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



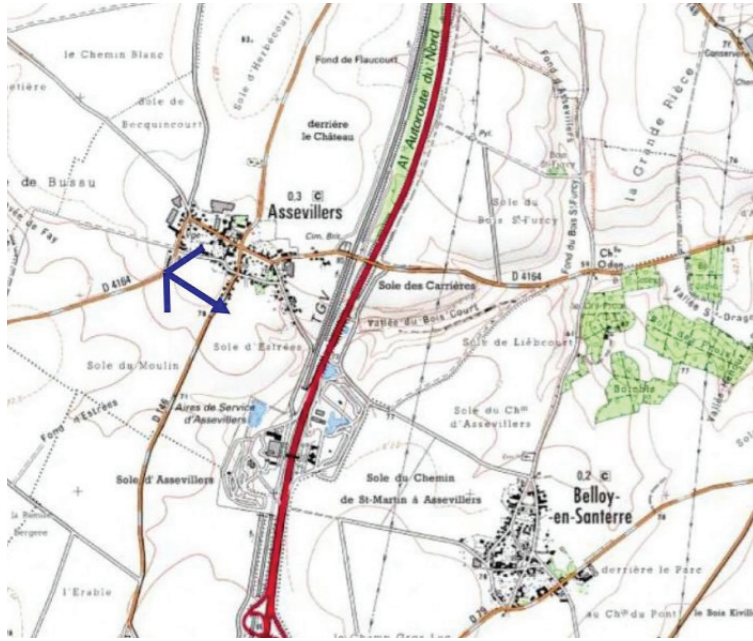
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 71. Depuis l'entrée sud-ouest d'Assevillers, rue de Fay. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 71. Depuis l'entrée sud-ouest d'Assevillers, rue de Fay. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 72. Depuis l'entrée nord d'Assevillers, route d'Herbécourt. Panorama à 120°



Etat initial du photomontage dans un angle de 120°, avec les parcs éoliens construits et accordés



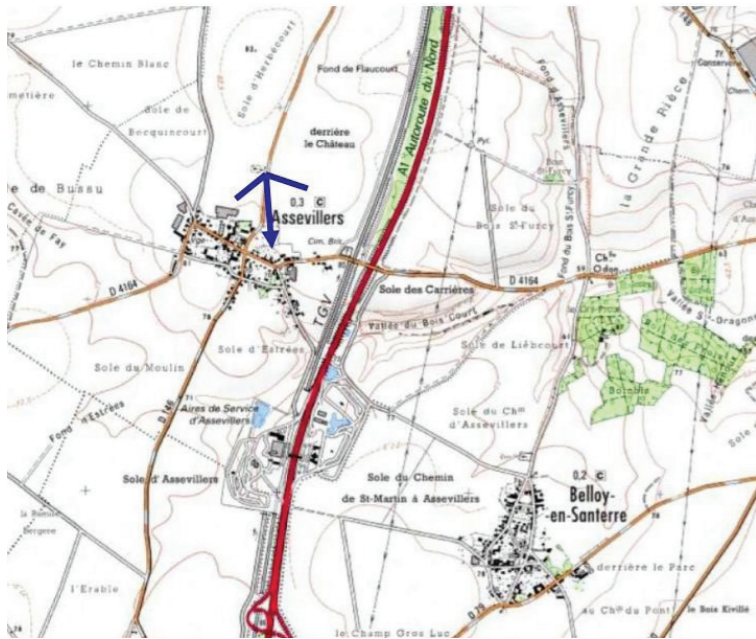
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 72. Depuis l'entrée nord d'Assevillers, route d'Herbécourt. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

III.2.4. Impacts à l'échelle du site



Les activités liées à la période de chantier et celles d'exploitation peuvent induire des modifications temporaires ou permanentes à l'échelle immédiate du site d'implantation. Celles-ci concernent particulièrement les structures connexes.



Fig. 4. Exemples de chantier de construction d'un parc éolien

Éléments temporaires

- Une base de vie sera installée pour les ouvriers seulement pour la période de chantier.
- Différents engins nécessaires au montage des éoliennes seront présents sur le site lors des travaux (grue...).

Ces aspects sont traités précisément dans l'étude d'impact générale. Les modifications temporaires les plus remarquables concerneront l'aménagement des aires de levage et des accès. Le paysage sera modifié par la présence du chantier (notamment les grues). Cependant ce chantier sera court dans le temps, et les perceptions concernent surtout le périmètre d'étude rapproché et immédiat. Concernant le patrimoine, les travaux ne seront pas visibles depuis les monuments historiques.

En s'éloignant du site éolien, la perception des grues diminue fortement. Ainsi, compte tenu de la durée des travaux et de leur visibilité limitée dans l'espace, **les impacts visuels seront très faibles.**

Éléments permanents autour des éoliennes

La carte page suivante localise les éoliennes, leurs plateformes, les postes de livraison et l'accès. Les détails techniques sont indiqués dans l'étude d'impact générale et les plans dans le document spécifique (pièce du dossier de demande d'autorisation unique).

L'impact des aménagements connexes est limité en comparaison avec les éoliennes, ces éléments ne sont **visibles qu'à l'échelle du site**. Les chemins et plateformes s'inscrivent dans le réseau de chemins agricoles existant sur le plateau qui présentent des caractéristiques similaires aux aménagements prévus.

- Les **éoliennes** sont en partie implantées en bordure de **chemins existants**, permettant ainsi de minimiser l'emprise sur les parcelles agricoles. Des chemins d'accès sont aussi créés. Les chemins sont **renforcés et élargis à 5 m** minimum. Ils seront recouverts de grave compactée similaire à ce qui existe sur le plateau agricole. Les chemins resteront utilisables par les autres usagers.

- La couleur des éoliennes sera blanc mat pour satisfaire aux contraintes aéronautiques. Aucun traitement de couleur spécifique ne sera réalisé en pied d'éolienne. Les transformateurs sont intégrés dans l'éolienne.

- Chaque éolienne dispose d'une **plateforme permanente**, de forme rectangulaire (longueur de 60 m et largeur de 30 m, cf. extrait de plan de E3 ci-contre). Les plateformes seront **recouvertes de grave, identiques aux chemins d'accès**. Les matériaux extraits seront réutilisés, limitant ainsi la production de gravats à exporter et le transport de matériaux sur le site éolien. Les bases des éoliennes seront en béton et enterrées (fondations).

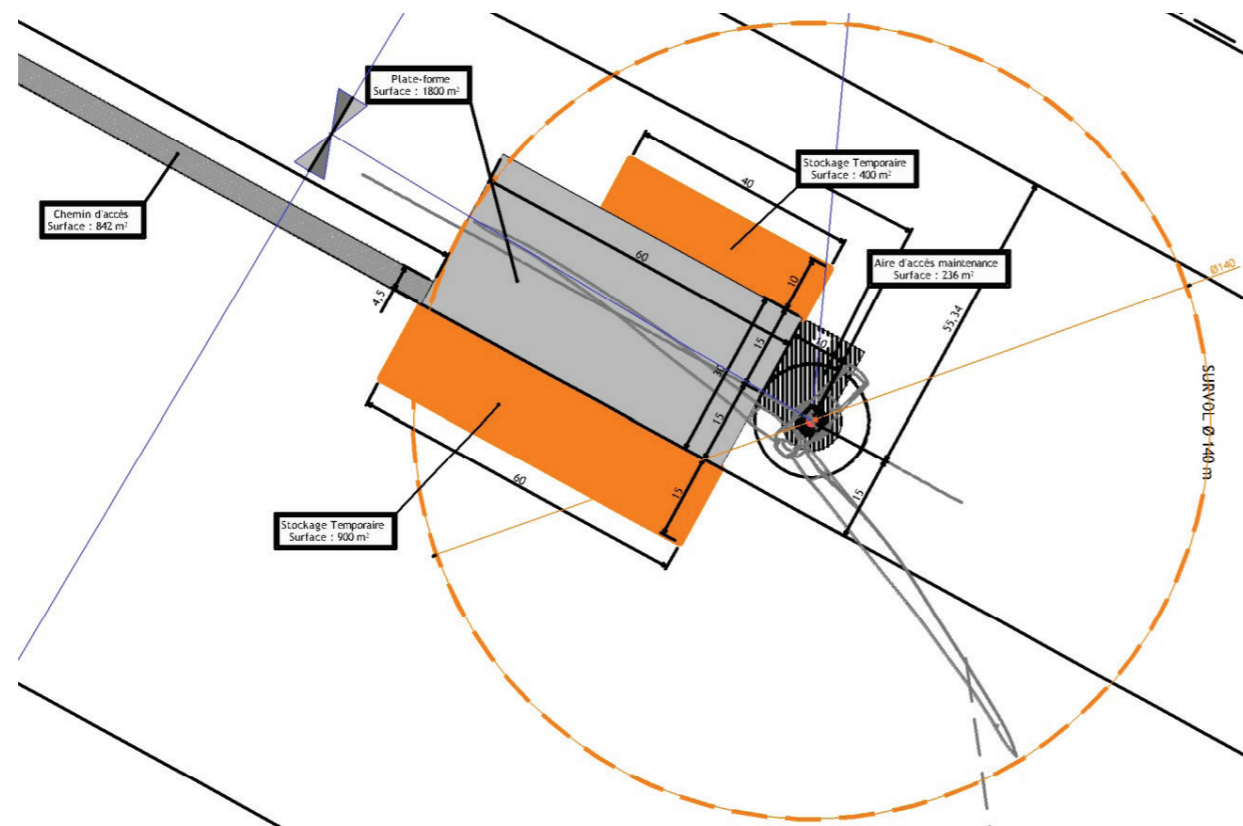
Les plateformes seront visibles en perception immédiate dans les parcelles agricoles.

La plateforme temporaire créée pour la phase de travaux sera ensuite réduite pour la phase exploitation limitant ainsi l'emprise sur le parcellaire.

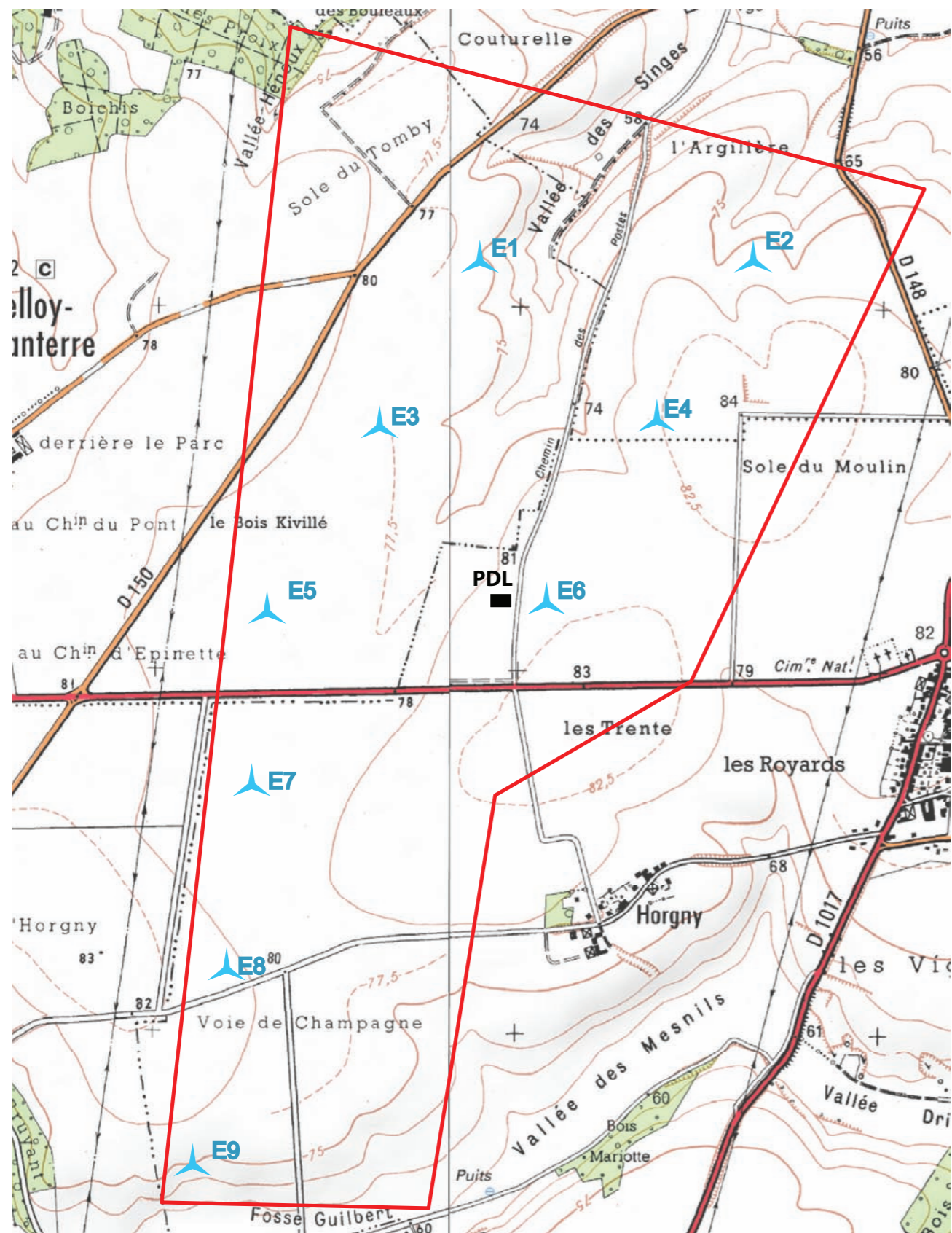
- **Trois postes de livraison** sont prévus, près de l'éolienne E6. Ils seront peints en brun terre de sienne (cf. photomontage page suivante).

Le raccordement des éoliennes à ces postes de livraison et des postes de livraison au poste source se fera par un réseau électrique enterré, ne générant pas d'effets visuels.

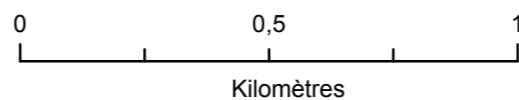
Les postes **se découvriront en perception proche**, dont depuis la RD1029 **L'impact visuel est local et faible.**



Carte 39. Plan de l'éolienne E3 avec sa plateforme (source : Elicio)



-  Eoliennes
-  Zone potentielle d'implantation



Sources : ETD, ©Scan25 IGN.

Carte 40. Eoliennes, postes de livraison et accès

Synthèse impacts

Compte tenu de la durée des travaux et de leur visibilité limitée dans l'espace, l'impact temporaire sur le paysage et le patrimoine est jugé **faible**.

Les **impacts permanents à l'échelle du site** résident principalement dans la **perception immédiate des éoliennes et en second lieu des aménagements** (plateformes, postes de livraison, accès).



106. Photomontage des postes de livraison (source : Elicio)

III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

III.2.5. Cas particulier de la perception nocturne des éoliennes : le balisage



Fig. 5. Exemple de balisage de nuit

Le balisage de l'installation sera conforme aux dispositions prises en application des articles L6351-6 et L.6352-1 du code des transports et des articles R243-1 et R244-1 du code de l'aviation. L'article 11 de l'arrêté ICPE concerne l'installation, c'est-à-dire le parc éolien dans son ensemble : sur prescription de l'autorité administrative, l'exploitant doit être en mesure d'établir des dispositifs «visuels ou radioélectriques d'aide à la navigation aérienne» sur son parc.

Balisage du projet

Les **éoliennes** du projet ayant une **hauteur supérieure à 150m**, elles doivent **avoir un double balisage : un à la nacelle et un sur le mât à 45 m.**

- Le balisage diurne est assuré par des feux à éclats blancs de moyenne intensité de type A (feux à éclats blancs de 20 000 candelas).
- Le balisage nocturne sur la nacelle sera assuré par des feux à éclats rouges de moyenne intensité de type B (feux à éclats rouges de 2 000 candelas).
- Le balisage est synchronisé : les éclats se produisent tous au même moment (de jour comme de nuit).

Cet impact peut être comparé à une pollution lumineuse de nuit principalement, qui vient s'ajouter à l'ensemble des éclairages artificiels (urbanisation, trafic automobile, enseignes etc). Son impact est difficilement appréciable par anticipation mais il sera d'autant plus perceptible que le secteur est dépourvu d'éclairage.

De jour, la perception lointaine des éoliennes peut être atténuée par la distance et les conditions météorologiques tandis que de nuit, les flashes nocturnes sont visibles à des distances supérieures à 15 km. Ces flashes de nuit peuvent être considérés comme un élément de perturbation dans le paysage (points d'appel visuel). Ils sont fréquemment cités par les riverains comme l'un des facteurs de gêne provoquée par les éoliennes. Des aménagements de la réglementation sont régulièrement demandés par les professionnels de l'éolien afin de limiter la perception de ces feux par les riverains.

En Allemagne ont été développées des technologies pour réduire les impacts :

- intensité lumineuse variable selon la ligne de visée (la luminosité est plus intense pour un avion situé à la hauteur de la lampe que pour des observateurs situés au sol à proximité de l'éolienne),
- adapter l'intensité du balisage en fonction de la visibilité,
- adapter l'éclairage en fonction du besoin, c'est-à-dire équiper les parcs de moyens de détection afin d'allumer le balisage lumineux uniquement lorsqu'un avion s'approche.

La législation française ne les autorise pas actuellement. Le respect des normes de sécurité aérienne impose l'utilisation d'un balisage lumineux dans le but de garantir la sécurité du transport aérien et des exercices militaires (arrêté du 13 novembre 2009).

Synthèse impacts

Concernant le **projet éolien étudié**, les **impacts** du balisage lumineux sont **forts depuis les habitations proches ayant des vues dégagées sur le projet** (Horgny, ouest de Villers-Carbonnel, sud de Barleux, est de Belloy-en-Santerre).

Dans les vues depuis les plateaux, les **flashes s'ajouteront à ceux des autres parcs éoliens.**

III.3. Analyse des vues depuis les sites patrimoniaux et touristiques

L'analyse a été approfondie dans la phase impacts notamment avec la réalisation d'une carte de Zones d'Influence Visuelle à laquelle est superposé l'inventaire du patrimoine (cf. page suivante), ainsi que celle de photomontages.

La **Zone d'Influence Visuelle** indique les **vues possibles sur les éoliennes dans les secteurs colorés** de la carte. Le calcul ne prenant pas en compte le bâti, les secteurs colorés dans les bourgs sont à nuancer, les bâtiments constituant un écran visuel (vues cadrées dans les rues, depuis les places...). La ZIV maximise les secteurs de vue sur le projet qui sont bien des secteurs de vue potentielle des éoliennes.

Le tourisme

A **proximité du site** éolien, les activités de plein air sont principalement dédiées aux habitants (chasse, pêche dans la **vallée de la Somme**, randonnée). Les **offres d'hébergement** sont peu nombreuses et concentrées dans les **villes** (hôtels). Le projet est éloigné des sites touristiques majeurs.

Les **pôles touristiques** se situent à une relative distance du site éolien (> 5 km : **Péronne, vallée de la Haute-Somme, secteur du Souvenir**).

Les **impacts** sont par conséquent **faibles**.

Dans les périmètres éloigné et intermédiaire

Dans ces périmètres en particulier, la **distance minimise les impacts visuels pouvant être observés**.

Les sites patrimoniaux étant **dans les zones non colorées de la ZIV** (en blanc), ne sont pas concernés par des vues potentielles du projet. Cela concerne notamment les sites patrimoniaux localisés dans les **vallées de la Somme** (exemple de Suzanne), **de l'Avre** (Albert) **et de la Luce** (Caix).

Pour **les autres sites patrimoniaux** présents dans les **secteurs colorés de la carte de ZIV**, ils se situent **dans les bourgs**. A ces distances supérieures à 8-10 km, le bâti intervient et la découverte du patrimoine dans le bourg ne présente **pas d'impact**. C'est le cas par exemple du centre ville de **Péronne (PM 37)** ou de **l'église de Falvy (PM75)**.

Des **vues lointaines** du projet sur le plateau peuvent s'organiser depuis **certains lieux de mémoire**. A noter que le monument de Proyard (candidature Unesco) est dans le bourg et non impacté. Les lieux les plus reconnus sont éloignés du projet (Longueval, Rancourt, Thiepval...). Le photomontage 45 est réalisé depuis le trou de mine de La Boisselle et illustre les vues lointaines depuis ce lieu (environ 19km), le photomontage 46 est réalisé depuis la colonne commémorative de Longueval avec une vue fermée par les boisements (projet à environ 18 km).

Les **impacts** sont donc **faibles** à l'échelle du périmètre éloigné.

Photomontages

- Photomontage 37 bords de Somme à Péronne
- Photomontage 45 La Boisselle
- Photomontage 46 Longueval (colonne néozélandaise)
- Photomontage 75 depuis l'église de Falvy
- Photomontage 77 depuis le cimetière militaire de Dompierre-Becquincourt
- Photomontage 78 depuis le cimetière militaire d'Herbecourt

Dans le périmètre rapproché

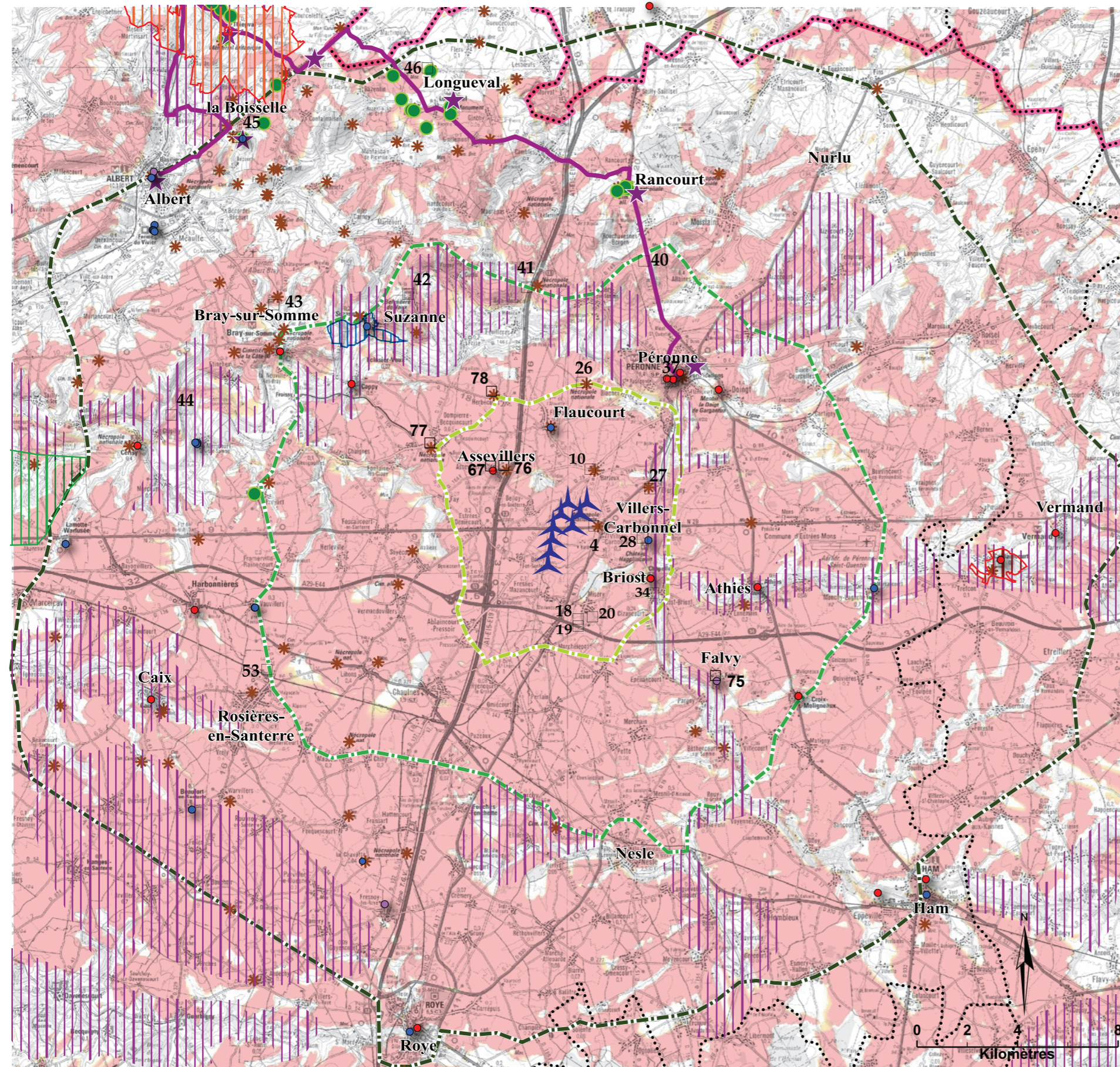
A l'échelle du périmètre rapproché sont inventoriés les monuments historiques des ruines du château d'Happlincourt, le polissoir d'Assevillers et la chapelle de Briost qui sont localisés dans la vallée de la Somme et leur découverte ne présente pas d'enjeux de covisibilité. Le monument allemand de Flaucourt est localisé en limite de ce bourg, dans des parcelles agricoles. Les enjeux de perception du site éolien sont très faibles depuis ces lieux. Le photomontage 28 est réalisé depuis le chemin d'accès au château d'Happlincourt (non accessible au public, non indiqué). Ce photomontage permet aussi de rendre compte des vues depuis le fond de la vallée de la Somme. Le photomontage 34 est réalisé sur le pont de la Somme à Saint-Christ-Briost.

Le château de Misery est défini site d'intérêt ponctuel dans l'Atlas des paysages de la Somme. Entouré de murs et d'un parc boisé, il n'est visible que depuis le sud de Misery. Le photomontage 19 illustre la vue du château et du projet éolien. En se déplaçant plus à l'est, le château est beaucoup moins visible (parc boisé), comme illustré par le photomontage 20. Le photomontage 18 est réalisé depuis l'ouest du château.

S'ajoutent les lieux de mémoire qui caractérisent le plateau du Santerre et Amiénois. Le photomontage 4 est réalisé depuis la nécropole de Villers Carbonnel localisée en limite est du projet. S'ajoute le photomontage 3 réalisé à l'Ouest de cette nécropole sur la RD1029.

Photomontages

- Photomontage 4 depuis l'entrée de la nécropole de Villers-Carbonnel
- Photomontage 18 depuis l'ouest du château de Misery
- Photomontage 19 depuis le sud du château de Misery
- Photomontage 20 depuis le sud-est du château de Misery
- Photomontage 26 depuis la nécropole de Biaches
- Photomontage 28 depuis le château d'Happlincourt
- Photomontage 34 depuis le pont sur la Somme à Saint-Christ-Briost
- Photomontage 76 depuis le cimetière militaire d'Assevillers



Eoliennes du projet

Photomontage et n°



Périmètre d'étude

Rapproché

Intermédiaire

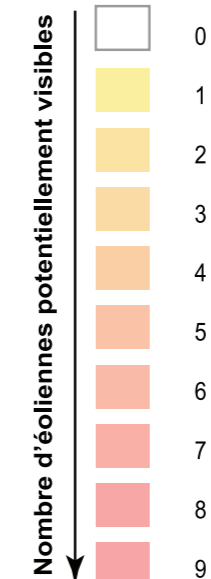
Eloigné

Limite départementale

Limite régionale

Zone d'influence visuelle du projet

prenant en compte le relief et les boisements majeurs uniquement. Calcul réalisé à hauteur totale des éoliennes



Patrimoine

Grand ensemble emblématique (DREAL, Atlas des paysages)

Site

Classé

Inscrit

En projet de classement

Monument historique

Classé

Inscrit

Patrimoine de la Grande Guerre

Sites proposés à la candidature Unesco

Sites majeurs du circuit du Souvenir

Sites de mémoire (inventaire non exhaustif)

Circuit du Souvenir

Sources : ETD, DREAL, Atlas des patrimoines, Corine Landcover, BDAlti, ©Scan100 IGN

Carte 41.ZIV et patrimoine

Photomontage 4. Depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. Panorama à 124°



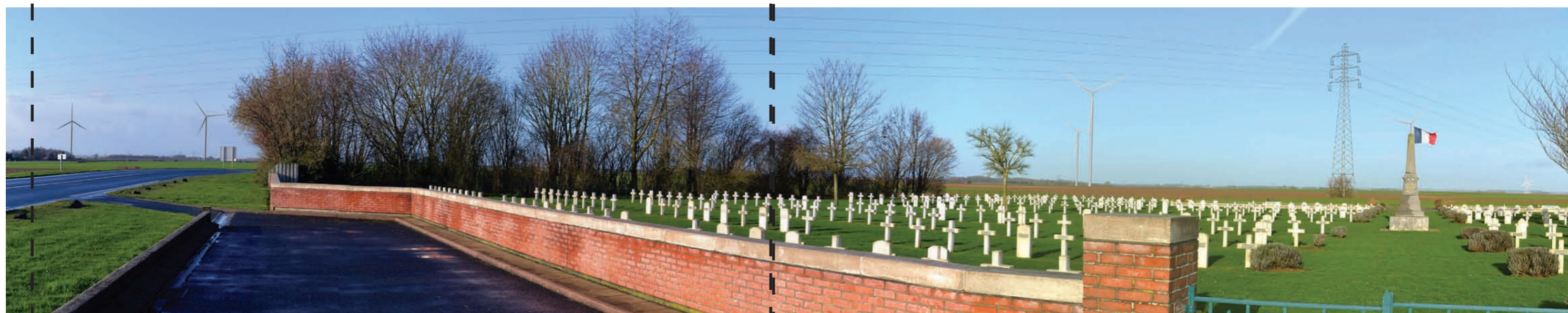
Etat initial du photomontage dans un angle de 124°, avec les parcs éoliens construits et accordés



Identification des parcs éoliens construits et accordés

Panorama à 60° gauche

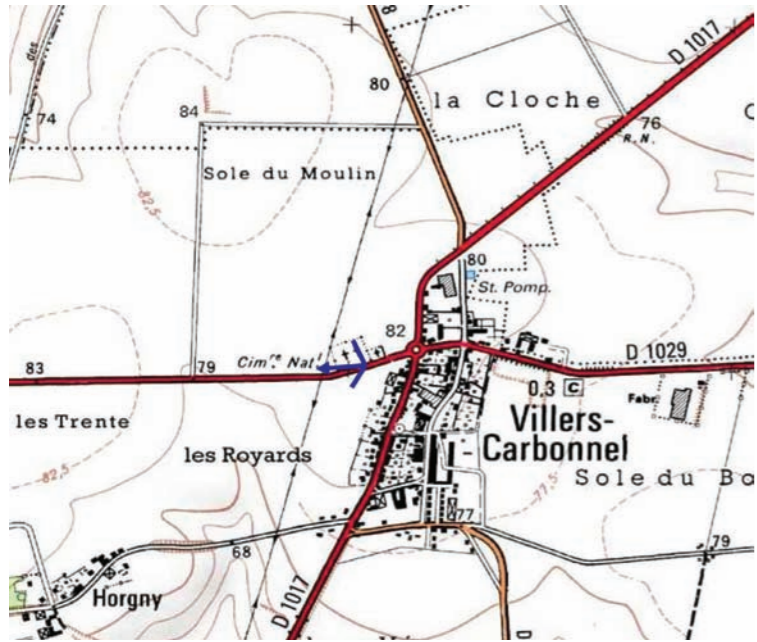
Panorama à 60° droite



Photomontage du projet éolien dans un angle de 124°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 4. Depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. Panorama à 60° gauche



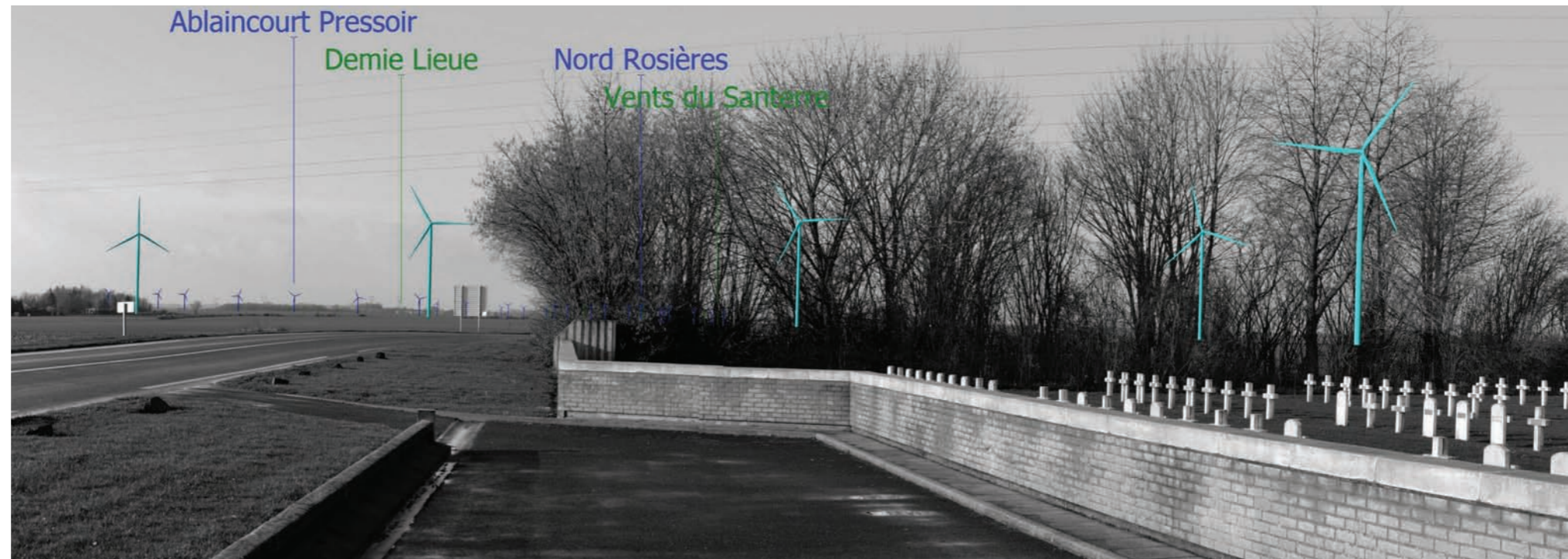
Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 4. Depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. Panorama à 60° gauche



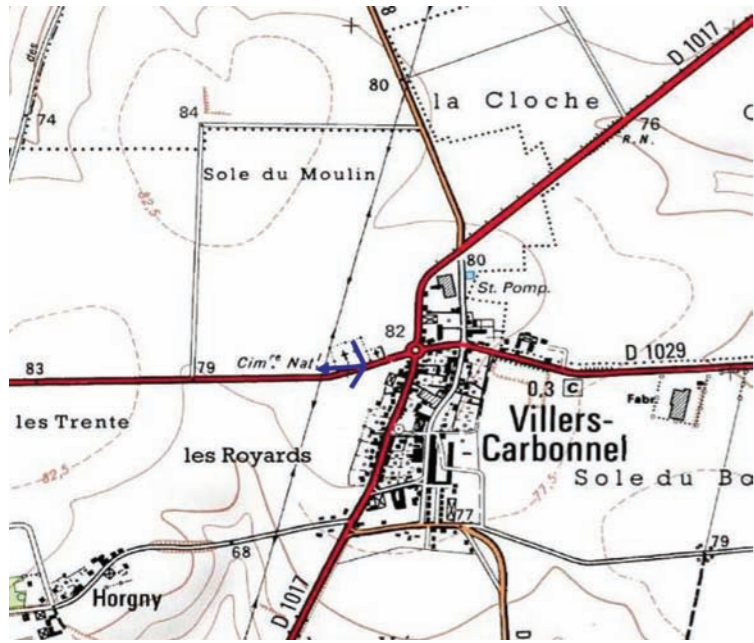
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 4. Depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. Panorama à 60° droite



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 4. Depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. Panorama à 60° droite



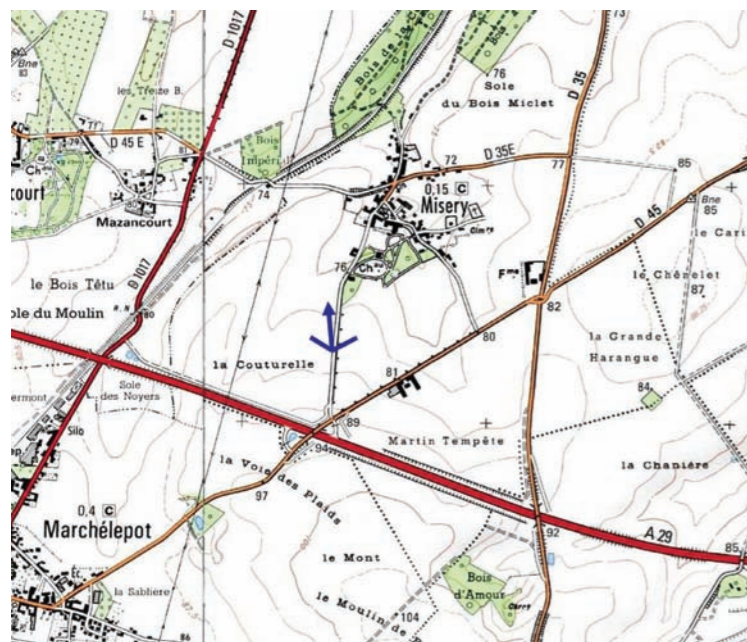
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 18 . Depuis l'ouest du château de Misery. Panorama à 60°



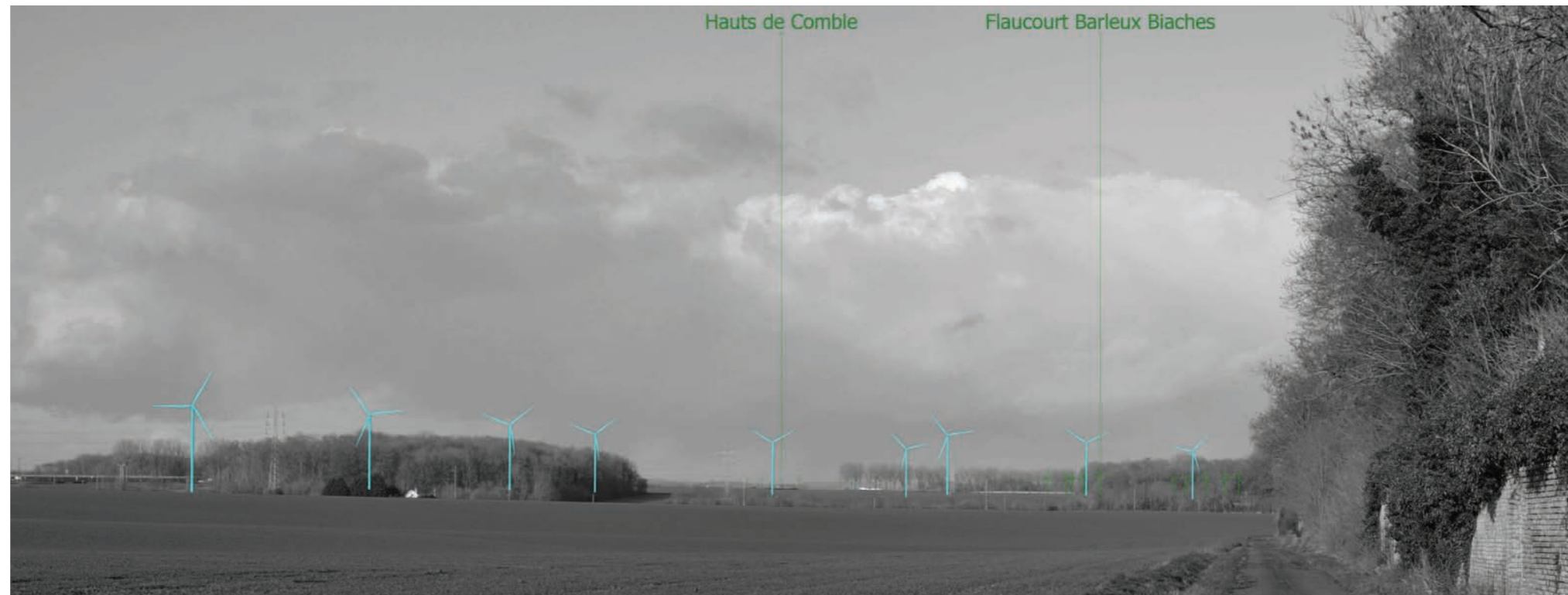
Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 18 . Depuis l'ouest du château de Misery. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 19 . Depuis le sud du château de Misery sur la D45. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 19 . Depuis le sud du château de Misery sur la D45. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 20 . Depuis le sud-est de Misery sur la D45. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 20 . Depuis le sud-est de Misery sur la D45. Panorama à 60°



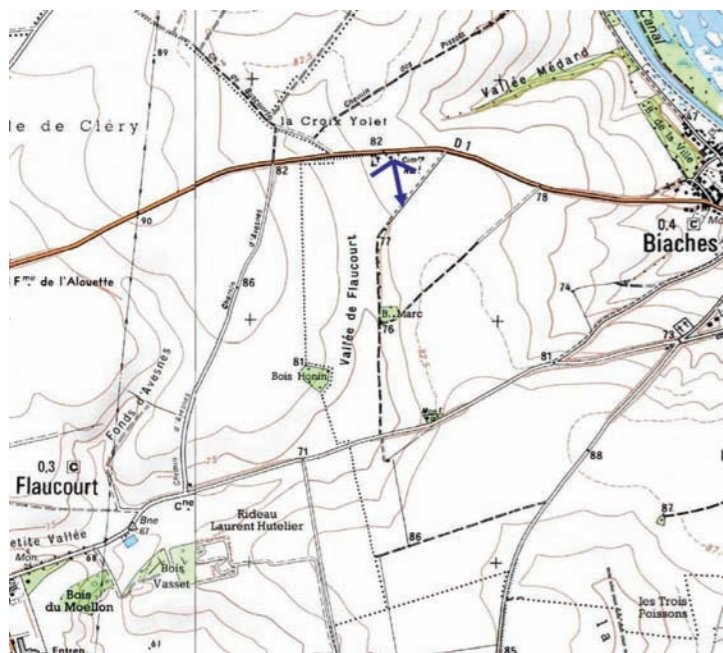
Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 26 . Depuis la nécropole de Biaches. Panorama à 60°



Localisation du photomontage sur scan 25



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 26 . Depuis la nécropole de Biaches. Panorama à 60°



Identification des parcs éoliens construits et accordés



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme